



VILLE DE  
CHOISY-LE-ROI

Place Gabriel péri  
94600 Choisy-le-Roi  
www.choisyleroi.fr  
☎ 01.48.92.44.44

Service des Sports  
HM/PT/CS

Mis en ligne le 22 novembre 2024

N° 242626

**ARRÊTÉ DE FERMETURE DES TERRAINS EN HERBE DE RUGBY  
ET DE FOOTBALL DU STADE MUNICIPAL JEAN BOUIN ET DU STADE DE LA PRAIRIE  
SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024**

Le Maire de CHOISY-LE-ROI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant les conditions atmosphériques de ces derniers jours rendant impraticable les terrains en herbe de football et de rugby

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des utilisateurs et de prendre des mesures pour préserver l'état des terrains et des installations

**ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1** – Les terrains d'honneur de rugby et de football du stade municipal Jean Bouin et le terrain en herbe du stade de la Prairie sont fermés au public et associations sportives

**Aux dates suivantes : DU SAMEDI 23 AU DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024**

**ARTICLE 2** - Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 3** - Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait en Mairie à Choisy-le-Roi, le 22 novembre 2024

Le Maire  
**Tonino PANETTA**  
Maire de Choisy-le-Roi



Accusé de réception en préfecture  
094-219400223-20241122-SPOR-24-2626-AR  
Date de télétransmission : 22/11/2024  
Date de réception préfecture : 22/11/2024